



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 20 SAFAR 1439 (9 NOVEMBRE 2017)**

\*

**I- le Ministre de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable a présenté un exposé sur la participation du Royaume du Maroc aux travaux de la quatrième session du Sommet Mondial de l'Économie Verte à Dubaï (22-26 Octobre 2017).**

**II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :**

↳ **Projet de Loi :**

↳ **Projet de Loi n° 48.17** portant création de l'Agence Nationale des Equipements Publics.

**Le conseil a décidé de reporter l'examen de ce projet en attendant l'étude des observations soulevées par quelques ministres.**

↳ **Projets de Décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.17.598** pris pour l'application des dispositions de l'article 231 de la Loi organique n° III.14 relative aux régions concernant le fonds de mise à niveau sociale.

2. **Projet de décret n° 2.17.667** fixant les critères de répartition des recettes du Fonds de solidarité interrégionale.

3. **Projet de décret n° 2.17.585** relatif à l'étude d'impact devant accompagner certains projets de loi.

**Adoptés.**

↳ **Accord international :**

↳ **Accord** relatif aux services aériens entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la Fédération de la République de Serbie, fait à Belgrade le 15 Septembre 2017.

- **Projet de loi n° 74.17** portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.

**Adoptés.**

**III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :**

1. L'Inspecteur Général du Ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle ;

2. Le Directeur de l'Observatoire National du Marché du Travail au Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle;

3. Le Directeur de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts – département de l'Agriculture ;

4. Le Directeur Général de l'Agence de Développement Agricole;

5. Le Directeur de l'Office Régional de la Mise en Valeur Agricole du Gharb;